

Procès-verbal de la séance du 16 juin 2022

à Tolochenaz

Présidence : Andreas Sutter
Secrétaire : Isabelle Muller
Présences : Selon la liste des présences

M. Andreas Sutter, Président, ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité de direction ainsi qu'à tous les membres présents du Conseil intercommunal ARASMAC ayant répondu à la convocation qui a été adressée aux communes conformément aux statuts de l'Association.

Ordre du jour :

M. Andreas Sutter propose de modifier le point 8 « Election du.de la Président.e et du de la Vice-Président.e (selon art. 12 des statuts)

1. Signature de la liste des présences,
2. Adoption de l'ordre du jour,
3. Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC,
4. Adoption des procès-verbaux des séances des 25 novembre 2021 et 10 mars 2022,
5. Préavis N° 2/06.2022 : relatif aux Comptes et au Rapport de Gestion 2021,
6. Préavis N° 3/06.2022 : relatif à la Création de nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA
7. Communications du Bureau,
8. Election du.de la Président.e et du de la Vice-président.e (selon art. 12 des statuts)
9. Communications du Comité de direction ARASMAC,
10. Présentation de l'Agence d'Assurance Sociales
11. Divers et propositions (date et lieu de la prochaine séance).

1. Liste des présences

Communes excusées (13) : Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Clarmont, Denges, Dizy, Echandens, Eclépens, Etoy, La Chaux, L'Isle, Lussy-sur-Morges, Préverenges, Saint-Livres

4 communes absentes non excusées

39/56

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

Nous avons reçu 2 annonces de démissions : M. Collé Jean-Marie (Denges) - Mme Edyta Lopizzo (Bremblens)

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté, à l'unanimité.

3. Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC

M. Sutter prie les personnes qui participent pour la première fois à l'Assemblée du Conseil intercommunal de bien vouloir se présenter devant l'assemblée afin qu'il puisse procéder à leur assermentation.

La personne concernée est : M. **Mitard** Jean-Pierre (Buchillon).

M. Sutter demande à l'assemblée de se lever pour la lecture de la prestation de serment.

Après avoir pris connaissance et accepté la prestation de serment, cette personne est considérée comme membre du Conseil Intercommunal et peut tout de suite participer aux délibérations.

4. Adoption des procès-verbaux des séances du 25 novembre 2021 et du 10 mars 2022

Le PV de la séance du 25 novembre 2021 est accepté à l'unanimité.

Le PV de la séance du 10 mars 2022 est accepté à la majorité (3 abstentions)

5. Préavis N° 2/06.2022 : Compte 2021 et Rapport de Gestion 2021

La Parole est donnée à M. Claude Ruch (Romanel-sur-Morges) de la Commission de Gestion qui lit les conclusions.

Les comptes sont parcourus chapitre par chapitre.

La discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée M. Sutter clos la discussion et passe au vote.

Les comptes 2021 et le Rapport de Gestion 2021 sont acceptés à l'unanimité.

M. Andreas Sutter remercie le CODIR, la Direction et le personnel pour leur engagement exemplaire durant la pandémie.

6. Préavis N° 3/06.2022 : relatif à la Création de nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA

La parole est donnée à M. Claude Ruch (Romanel-sur-Morges) de la Commission de Gestion qui lit les conclusions.

La parole est donnée à M. Jean-Pierre Mitard (Buchillon) pour la Commission ad-hoc qui lit les conclusions.

Les conclusions des deux commissions sont identiques au préavis du CODIR.

La discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée M. Sutter clos la discussion et passe au vote pour les Communes AJEMA.

Le Préavis N° 3/06.2022 est accepté à l'unanimité.

7. Communications du Bureau

Dates à retenir et surtout à planifier :

23 août 2022 à 19h00 à Morges pour 2 préavis, création de places et budget 2023. Merci à toutes les communes de noter cette date un prochain courrier parviendra aux commissions en temps utile.

29 septembre 2022 séance du Conseil Intercommunal à 19h00, lieu à déterminer.

Présidence :

Comme écrit en date du 20 mai dernier, le mandat pour le poste de président est remis. M. Sutter fait un bref historique de son mandat (3 ans) avec un mot clé : « le changement ». Avec une nouvelle législature, beaucoup de nouvelles municipales/municipaux, nouvelle Présidente du CODIR et son équipe, nouvelle secrétaire du Conseil Intercommunal, nouveau directeur, nouveau Préfet, une pandémie Difficile de faire mieux ! Quelques chiffres : 10 assemblées – 16 préavis – 280 places pour nos enfants.

8. Election du.de la Président.e et du de la Vice-président.e (selon art. 12 des statuts)

Précision pour les candidatures : l'article 12 de nos statuts dit que le.la président.e et vice-président.e doivent obligatoirement être issu d'une Commune membre des buts optionnels.

En date du 31 mai 2022 une candidature a été reçue, celle de Mme Ziba Salangros, municipale à Féchy pour le poste de Présidente.

Mme Ziba Salangros prend la parole et se présente.

Personne d'autre ne se présente pour ce poste.

Mme Ziba Salangros est élue.

Pour le poste de vice-présidente, Mme Sylvie Nussbaum (vice-présidente actuelle) se représente.

Comme personne d'autre ne se présente pour ce poste, Mme Sylvie Nussbaum est élue.

9. Communications du Comité de direction ARASMAC

Mme Valérie Induni (Présidente du CODIR) prend la parole. Elle remercie l'assemblée pour la confiance accordée et pour l'acceptation des préavis 2/06.2022 et 3/06.2022. Elle remercie également la Direction qui fait un excellent travail.

Elle félicite la nouvelle présidente, cela forme un joli trio féminin.

Elle remercie le Président sortant pour son travail dans une période très particulière.

Mme Valérie Induni souhaite à chacun un très bel été.

10. Présentation de l'Agence d'Assurances Sociales

La parole est donnée à M. Favre qui présente l'Agence d'Assurances Sociales.

Activités : porte d'entrée pour des demandes de prestations sociales, démarches administratives, prises en charge pointue et de qualité.

Chiffres : 2020 - 3680 demandes de prestations.

2021 - 3483 demandes de prestations

14 collaborateurs – 3 préposés pour l'ensemble des 3 secteurs (Cossonay 8 / Morges-Est 3 / Morges-Ouest 3).

Très bonnes prestations des 3 centres.

Projets : des séances d'informations sont prévues dans différents villages concernant l'augmentation des primes d'assurances (LaMal).

Également des présentations sont à l'ordre du jour lors des régionales CH.
Une enquête de satisfaction a été faite auprès des usagers.
La numérisation des activités est en cours afin de pouvoir mettre en place des entretiens à distance.

11. Divers & propositions

- Attention au planning : la date du 29 septembre 2022 il y a aussi une séance ORPC
- La Commune de Lonay remercie l'assemblée pour l'acceptation du préavis N° 3/06.2022 : relatif à la création de nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA.
- La Commune d'Aubonne demande que les documents partagés sur le site Internet ne figurent pas avec les signatures des membres des commissions pour plus de sécurité.
- M. Laurent Guignard remercie M. Andreas Sutter au nom du Conseil Intercommunal pour tout son travail.
- Mme Valérie Induni sonde l'assemblée sur leur participation à la séance avec l'ORPC. Voir pour la date du 29 septembre 2022 comment faire.

La séance est levée à 19h54

Au nom du Conseil intercommunal

Andreas Sutter
Président

Isabelle Muller
Secrétaire

Tolochenaz, le 20.06.2022

LISTE DES PRÉSENCES A LA SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

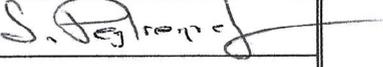
ARASMAC

AAS • AFJ • AJEMA • CRD • CSR

CONSEIL INTERCOMMUNAL

du 16 juin 2022 à 19h00,

à la Salle Polyvalente de Yens, salle du Conseil

56 COMMUNES DE LA RÉGION MORGES-AUBONNE-COSSONAY		
Communes	Nom et prénom du-de la délégué-e (caractères d'imprimerie s.v.p.)	Signature
Aclens	DORNIER Vincent	
Allaman	Patrick Gros	
Aubonne	Walter Sarracho	
Ballens	François Quirós	
Berolle	Anne-Cathy Gros	
Bière	Walper Michel	
Bougy-Villars	Raphaël Gonzalez	
Bremblens		
Buchillon	Milard Jean Pierre	
Chavannes-le-Veyron		
Chevilly		
Chigny		
Clarmont		
Cossonay	Texier-Claessens Florence	
Cuarnens	Peyfegnyer Laurence	
Denens		
Denges		
Dizy		
Echandens		
Echichens		

Eclépens		
Etoy	EXPLÉ SÉ	
Féchy	Ziha Salangro	
Ferreyres	Karina KRAZEK	
Gimel	Guignen Laurent	
Gollion	Francine Pache	
Grancy	Jushie Widmer	J. Widmer
Hautemorges	Gilberton Christine	Ch. Gilberton
La Chaux		
La Sarraz	Nicole Raymond	
L'Isle		
Lavigny	FAURE Willy	
Lonay	Isabelle Morenod	
Lully	Ewa Raudut	
Lussy-sur-Morges		
Mauraz	Claude Schaefer	
Moiry	Tissot Lionel	
Mollens	Nicole Poyat	
Mont-la-Ville	Stéphane Laurent	
Montricher		
Morges	Vincent Jaques	
Orny	Sieber Janyline	
Pompaples	Bonzon Alain	
Préverenges		
Romanel-sur-Morges	RUCH Claude	
Saint-Livres		
Saint-Oyens	Olésein Patricia	
Saint-Prex	Porzi Stéphane	
Saubraz	Baronette Jodie	
Senarclens	Lionel Widmer	

Tolochenaz	Candide Sblanc	C. Sblanc
Vaux-sur-Morges	Renet Lenti	Alfred
Villars-sous-Yens	Christophe Aubert	CP, Aubert
Vufflens-le-Château	Nussbaum Sylvie	Nussbaum
Vullierens	Bernin Fabienne	Bernin
Yens	Sabrina Hausen	S. Hausen

COMITÉ DE DIRECTION ARASMAC

COMMUNES	NOMS ET PRENOMS	Signatures
Aclens	CIANA Sylvie (vice-Présidente)	Ciana
Aubonne	KILLIAS LEUTWILER Lorette	L. Killias
Cossonay	INDUNI Valérie (Présidente)	Val
Etoy	SEVERIN Tania	Severin
Hautemorges	DELAY François	Delay
Morges	PELLEGRINO Laurent	Pellegrino
Saint-Prex	HENNARD Anthony	Hennard

DIRECTION - BUREAU

VIEIRA Anthony	Directeur ARASMAC	Vieira
SUTTER Andreas	Président CI ARASMAC	
MULLER Isabelle	Secrétaire CI ARASMAC	

Manuel Camasca adjoint ADEMA
 Tolochenaz, le 16 juin 2022
 A.C. Girard adjointe FIN & LOG
 Jonathan Favre adjoint AAS CRN